

Le mot de La Directrice

Chers élus,
Chers clients et partenaires,

Toute l'équipe de NovaliSs vous souhaite un bel été.

Nous vous rappelons que nous restons ouverts pendant toute la période estivale et que nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Bien sincèrement,
Véronique BAUDRY, Directrice

La vie de l'association...



Claire



Laurie



Cassandra

- CA BOUGE CHEZ NOVALISS :

Une nouvelle équipe depuis le début de l'année :

- **Claire SARRAZIN**, Chargée de Développement et Communication
- **Laurie DAVID**, Conseillère en Emploi, en remplacement de Priscillia ECHASSERIAU
- **Cassandra KELLER-LALLEMAND**, Conseillère en Emploi

Des départs pour de nouveaux projets professionnels :
Clotilde ROYER et Marina PREAULT. Nous leur souhaitons bonne chance pour leurs nouveaux postes.

Témoignages



CYRIL L.:

Cyril, salarié de NovaliSs depuis mai 2019, a été embauché en CDI 39 heures / semaine à la suite de missions de remplacement effectuées avec notre structure chez Vendée Habitat. Grâce à son implication, ses compétences et son sérieux, il vient de signer son CDI. Toutes nos félicitations !

FLORENCE B. ET SILVANA K. :

Retrouvez sur nos réseaux sociaux, l'interview de Florence B. et Silvana K., salariées de NovaliSs, qui interviennent en tant qu'employées de ménage auprès du Gîte Royer aux Herbiers. Merci à elles d'avoir participé à cet échange.



Nous remercions l'ensemble de nos clients pour leur confiance et leur collaboration durant cette année.

Vous êtes clients, petits rappels du fonctionnement

- Pour vos besoins de personnels, un contrat de mise à disposition est conclu avec NovaliSs. Il est important, légalement, de le signer et de nous retourner un exemplaire.
- La feuille de présence doit être impérativement transmise à NovaliSs (service paie) pour le dernier jour du mois. Tout document manquant retardera la paie de l'ensemble des salariés ainsi que la facturation. Vous devez anticiper la signature, pour valider les heures du salarié.
- En cas de changement d'horaires, de fermetures exceptionnelles, de maladie, de congés... Merci de bien vouloir prévenir NovaliSs qui fera le nécessaire pour informer le salarié de la modification.
- Le matériel utilisé par le salarié pour effectuer les missions de travail doit être fourni par le client. En aucun cas le salarié ne doit travailler avec son propre matériel.

HORAIRES ÉTÉ

ACCUEIL PHYSIQUE

	TELEPHONE	LES HERBIERS	POUZAUGES	MORTAGNE
Lundi	9h-12h30 13h30-17h30	9h-12h30	9h-12h30 13h30-17h*	
Mardi	9h-12h30 13h30-17h30	9h-12h30 13h30-17h30		14h-17h**
Mercredi	9h-12h30	9h-12h30		
Jeudi	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h	
Vendredi	9h-12h30 13h30-16h30	9h-12h30 13h30-16h30		

* Pouzauges : l'après-midi, uniquement sur rendez-vous

** La permanence de Mortagne sera fermée entre le 10 et le 24 août.
Reprise le mardi 31 août 2021.

Retrouvez-nous dès maintenant sur

Facebook, Instagram et LinkedIn.

Aimez, Likez et Partagez nos informations :



novalisemploi



novaliss85



NovaliSs A.I.

Permanence

12 rue du Vieux Château
85700 POUZAUGES

Siège social

6 rue des Arts
85500 LES HERBIERS

Permanence

Centre Petite Enfance - Av. des Madeleines
85290 MORTAGNE s/S